



Barème de notation des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures comportant toutes les pièces demandées (cf. à l'avis de l'appel à candidatures) sont examinés techniquement et auront une note comprise entre 0 et 100 conformément au barème de notation présenté par le tableau suivant :

Critère	Note maximale	Barème
Diplôme	Note 1: 15 points	5 points: Licence
		8 points: Mastère
		12 points: Ingénieur
		15 points: Doctorat
Spécialité	Note 2: 15 points	15 points : Spécialité en lien avec l'environnement
		10 points : Spécialité en lien avec la sécurité ou l'hygiène
		05 points : Spécialité en lien avec la qualité
		0 point : Autres spécialités
Ancienneté du diplôme	Note 3: 5 points	1 point pour chaque année d'ancienneté du diplôme avec un plafond de 5 points
Moyennes des notes des 3 dernières années	Note 4: 15 points	Le candidat ayant la moyenne la plus élevée aura une note de 15 points
		Les autres candidats auront chacun une note calculée au prorata de la moyenne la plus élevée
Formations portant sur les systèmes de management	Note 5: 15 points	5 points: Formation sur l'ISO 14001
		5 points : pour chaque autre formation portant sur une autre norme de management (ISO 9001, ISO 45001, ISO 22000, OHSAS 18001,...etc.) avec un plafond de 10 points
Autres formations techniques portant sur l'environnement, la gestion des risques, la prévention de la santé et de la sécurité au travail	Note 6: 10 points	5 points : pour chaque autre formation technique portant sur l'environnement (Réglementation environnementale, gestion des déchets, économie d'énergie, économie d'eau, pollution atmosphérique...etc.), la gestion des risques, la prévention de la santé et de la sécurité au travail avec un plafond de 10 points



Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis

Barème de notation des dossiers de candidatures

Critère	Note maximale	Barème
Stage ou expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, la gestion des risques, la prévention de la santé et de la sécurité au travail	Note 7: 10 points	10 points : Si le candidat a effectué un stage ou ayant une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de l'environnement ou la santé et la sécurité au travail
Note de description des compétences requises et les domaines d'intervention d'un responsable QHSE	Note 8: 05 points	Une note comprise entre 0 et 5
Discrimination positive du candidat en rapport avec son lieu de résidence	Note 9: 10 points	10 points : Le candidat aura une note comprise entre 0 et 10 en fonction de son lieu de résidence avec une discrimination positive des candidats issus des gouvernorats présentant les taux de chômage les plus élevés, et ce, en se basant sur les statistiques publiées par l'INS (2ème semestre 2019)
Total	100 points	

8